

Nouvelles locales du vendredi 1er août 2014

@rib News, 01/08/2014 | Politique - Le parti Uprona dirigé par le député Nditije non reconnu par le ministre de l'intérieur affirme qu'il va bel et bien participer dans toutes les élections prévues en 2015. Selon ce député de la province de Bururi, l'objectif du parti Uprona et de tout Murundi et même de certains membres du CNDD-FDD est que les élections de 2015 aboutissent à l'accession du parti au pouvoir et l'installation d'un pouvoir respectueux de la constitution, des accords d'Arusha et des droits de l'homme, pouvoir qui ne tue et ne vole pas. Il précise qu'il ne va pas se coaliser ou se joindre à tout parti politique qui voudra le changement au Burundi. Ainsi, que ce soit l'ADC-Ikibiri ou que ce soit tout autre parti politique, personne n'est obligé, a-t-il précisé.

Il voit que soit c'est le statu quo, soit c'est le changement et que tout parti politique et même toute personne devra se positionner face à cette équation. Il affirme que la constitution ainsi que la loi électorale donnent des détails sur ce qui peut se passer et que l'essentiel est que ces lois soient respectées. Selon lui donc, une alliance avec l'ADC-Ikibiri est plus logique que celle avec le CNDD-FDD. [rtr/isanganiro/rpa/bonesha] - Le ministre de l'intérieur apprécie le comportement des membres des partis politiques durant le mois de juillet qui vient de se terminer. Dans une conférence de presse qu'Edouard Nduwimana a animée ce vendredi matin, il a tenu à souligner que 12 partis politiques ont tenu leurs réunions dans le pays d'une manière pacifique et qu'il n'y a pas eu d'affrontements entre eux sur terrain. Il les encourage donc à aller de l'avant dans ce mois d'août qui commence et demande aux administratifs de continuer à respecter la loi engageant les partis politiques. Il se réjouit aussi du fait que même les acteurs politiques ont pu tenir des conférences de presse ou animer des émissions dans différents journaux et leur rappelle pourtant qu'ils n'ont pas le droit de réunir leurs militants avant la campagne électorale. Répondant à la question des partis politiques qui n'existent que dans les papiers, le patron du ministère de l'intérieur a fait savoir que tous les partis politiques continuent de fonctionner en attendant que la cour constitutionnelle se prononce sur la demande de ce même ministère de constater l'inactivité de certains d'entre eux. Il demande aux autres partis politiques non concernés par cette première demande de se montrer plus actifs afin de ne pas être eux aussi concernés dans les prochains jours.

[isanganiro/rtnb/rtr/bonesha/rpa] - La ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti au pouvoir vient d'apporter un démenti concernant les accusations portées contre elle par le contenu du rapport de l'ONG Amnesty International. En effet, dans un rapport qui vient d'être publié par cette ONG sur la situation politique au Burundi, ces jeunes sont accusés d'être à la solde de leur parti pour intimider, agresser ou même tuer les membres des autres partis politiques d'opposition. A ce sujet, tout comme le porte-parole et secrétaire général du gouvernement, le président de cette ligue au niveau national trouve que ce rapport contient des incohérences et qu'ils n'ont pas été approchés pour donner leur version des faits. Denis Karera admet toutefois qu'un ou deux jeunes peuvent avoir commis une faute mais qu'il doit en répondre lui-même sans endosser la responsabilité sur la ligue ou le parti au pouvoir puisque personne n'est mandaté pour commettre des fautes. Il demande ainsi aux autorités compétentes de poursuivre toute personne fautive et aux autres jeunes, il leur demande plutôt de se mettre ensemble pour lever les défis qui les hantent. À

[rtnb/isanganiro/rtr/rpa] - La CENI vient de recevoir une aide d'1,3 million de dollars américains de la part des Pays Bas dans le cadre de la préparation des élections de 2015. Selon le représentant de ce pays, il reste une autre tranche d'une somme pareille qui devra être déboursée après que le Burundi ait respecté certains de ses engagements tels que la mise en application de la feuille de route convenue entre les politiciens, le non verrouillage de l'espace politique burundais, l'arrêt du harcèlement des opposants politiques, la non ingérence dans le fonctionnement des partis politiques, les facilités des partis divisés pour se réunifier, la fin de l'impunité ainsi que l'encadrement des jeunes aux partis politiques. Selon le président de la CENI, le Burundi est chanceux pour avoir des amis qui le conseillent. En effet, Pierre Claver Ndayicariye estime que ces conseils concernent tous les Burundais et que les mettre en application ne serait que bénéfique à tout le monde également. Rappelons que la CENI a besoin d'une somme de plus de 60 millions de dollars américains pour bien préparer les élections de 2015 et qu'elle n'a jusqu'ici reçu que 10 millions alors que les opérations de constitution du fichier électoral va bientôt commencer au mois de septembre prochain. [rtnb/rtr/rpa/bonesha] - Le parti FNL dirigé par Jacques Bigirimana regrette la disparition de l'honorable Léon Manwagari du parti PALIPE Agakiza, mort survenue ce jeudi dans la matinée. Selon le président de ce parti, c'est une mort regrettable puis que le disparu travaillait activement pour la réunification de tous les descendants du PALIPEHUTU FNL y compris le FNL d'aujourd'hui. Jacques Bigirimana trouve que c'est une bonne initiative qui a été prise par ceux avec qui le disparu travaillait. Selon lui, c'est cela la solution durable à la réconciliation des familles de ceux qui ont créé ce mouvement d'avec le départ. Il a profité de cette occasion pour présenter ses condoléances à la famille éprouvée, à la classe politique burundaise ainsi qu'à son parti et plus particulièrement à ceux avec qui il pilotait cette réunification. [bonesha]

| Droit de l'Homme - Une personne originaire de la colline Randa de la commune Kabarore en province Kayanza qui était détenue dans les cachots de la police judiciaire dans la même province est décédée l'après-midi de ce jeudi. Agé de 57 ans, Joseph Nyandwi souffrait de l'estomac et avait en possession d'une certaine quantité de chanvre. Sa famille fait savoir qu'elle avait demandé au premier substitut procureur de laisser cet homme ne fut-ce que pour aller se faire soigner mais en vain. Elle admet que l'OPJ en charge du dossier ne pouvait pas le laisser sans l'avis favorable de ce substitut du procureur et demande que justice soit faite. Le procureur de la République près la cour d'appel de Ngozi affirme de son côté qu'un dossier judiciaire a déjà été ouverte contre cet OPJ pour non assistance à personne en danger, mais ce dernier se défend d'avoir écrit un missive au substitut du procureur à Kayanza pour qu'il laisse cet homme aller se faire soigner mais qu'il a catégoriquement refusé. Les associations de défense des droits de l'homme dans cette province demandent que la lumière soit faite sur ce dossier et que les coupables de cette négligence soient traduits devant la justice. [rpa/isanganiro/rtnb] - Les associations de la société civile burundaise estiment que les réponses qu'elles reçoivent quant aux demandes de manifestations pacifiques deviennent de plus en plus difficiles à digérer. Cela au moment où le ministre de l'intérieur

vient de leur signifier que selon des informations dont il dispose, la marche pacifique que ces organisations voulaient faire ce 1er août pour demander la libération de Pierre Claver Mbonimpa devrait plutôt être un point de départ d'un soulèvement populaire. Selon Vital Nshimirimana, il s'agit d'un prétexte de leur empêcher de faire ce que la loi leur autorise et demande au ministre Nduwimana de préciser la source de ces informations faute de quoi, il aura pris cette décision sur fond de rumeurs. Il s'attarde par ailleurs du fait que certaines des personnes qui ont tué les autres lors de la crise que le Burundi a traversée ont bénéficié d'une liberté alors que Pierre Claver Mbonimpa, qui n'a rien fait, ne peut pas être libéré même conditionnellement. [isanganiro/rtr] Justice - Malgré le début des vacances judiciaires ce 1er août, le FORSC estime que le procès de Pierre Claver Mbonimpa peut être fixé devant le tribunal de grande instance de la mairie de Bujumbura pour que le dossier soit étudié quant au fond. Le président du forum s'attarde également sur le fait que c'est une bonne occasion puisque le tribunal en soi n'est pas autrement occupé. Vital Nshimirimana affirme par ailleurs qu'ils vont continuer à demander la libération du président de l'APRODH et que d'autres actions vont être utilisées pour attaquer l'attitude du gouvernement dans ce dossier. Il constate également que les vacances judiciaires sont une occasion pour les juges de se ressaisir et militer avec plus d'énergie pour leur indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. [isanganiro/rtnb]